

LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE SOCIALE ET FINANCIERE

UN ENJEU MAJEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Astrid SCHARLY
Vice-Présidente LMCU
Développement Durable

Octobre 2008

Préambule

De la crise financière mondiale que nous vivons, nous pouvons craindre une période de récession suffisamment grave et dont personne ne peut aujourd'hui déterminer la durée, qui se traduira notamment par une explosion de la précarité sociale alors que nous avons déjà 8 millions de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté dont des travailleurs pauvres, et l'on dénombre également plus d'un million de personnes sur-endettées, ainsi que 3,5 millions de personnes vivant des transferts sociaux qui ne savent plus faire face à leurs difficultés financières. Soit un total de 12 millions de personnes repérées comme étant en grave difficultés financières ! au moins...

Les conséquences sociales de cette crise vont se traduire par des pertes considérables d'emplois qui sont hélas prévisibles et qui vont accélérer et aggraver les situations de surendettement de nos concitoyens.

Conjointement, alors que tous les experts scientifiques et économiques adhèrent à la nécessité de relever un défi sans précédent pour lutter contre le réchauffement climatique, nous savons qu'il nous faudra en même temps réduire quatre fois au moins nos dépenses énergétiques et préserver nos ressources naturelles si nous voulons transmettre un monde à vivre à nos enfants.

Nous sommes collectivement confrontés à une triple crise : économique, écologique et énergétique sans précédents.

Concilier le développement économique à la préservation de notre planète est aujourd'hui une exigence qui s'impose à nous, mettant en cause le modèle productiviste de notre société de consommation, il en va de la survie de l'humanité.

Force est de constater que la facture de la faillite du capitalisme financier sera payée par le contribuable et que le citoyen-consommateur qui ne peut plus consommer et faire face à ses charges financières est soumis par le développement de la société de consommation à un isolement social inacceptable.

Les propositions du gouvernement de ramener la durée du fichage à la Banque de France à 5 ans, et de réglementer davantage la publicité des sociétés financières pour éviter les conséquences sociales de cette situation par le surendettement, ne sont pas à la mesure des problèmes à résoudre.

L'Etat et les collectivités territoriales ont une responsabilité dans la conduite et les modalités concrètes du financement des actions de prévention et d'accompagnement pour soutenir nos concitoyens de par leurs compétences et ne peuvent se résoudre à cette situation.

Il est de ce fait urgent de reconsidérer les modalités d'accompagnement des populations en situation de surendettement et de précarité financières

La prévention du surendettement est un défi collectif

L'accompagnement et l'éducation à une consommation responsable constituent les leviers de la prévention de surendettement et sont aujourd'hui pour l'essentiel relégués à des dispositifs d'appui de la gestion de la pauvreté fondées sur des logiques de réparation sociale, alors qu'il en va de la citoyenneté des hommes et des femmes confrontés à la précarité sociale.

Il ne s'agit plus d'agir pour assister les plus pauvres, mais de permettre à tout citoyen de trouver des solutions aux difficultés financières qui le touche dans le respect de sa dignité et sa citoyenneté, si l'on veut véritablement promouvoir un développement soutenable.

Les banques, les sociétés financières, les mutuelles, les assurances, la grande distribution et les acteurs économiques promotrices de crédits à la consommation ne peuvent plus se limiter à des œuvres de bienfaisance par leurs fondations ou leur propre système d'assistance pour aider ceux qui ne peuvent plus consommer, mais doivent participer à l'émergence d'une consommation responsable, digne de ce nom pour nous engager collectivement dans un avenir durable.

De même l'Etat et les Collectivités Territoriales ne peuvent plus se contenter de la gestion de dispositifs de la pauvreté avec des dispositifs de financements aléatoires dans ce domaine .

Le surendettement peut toucher demain tout citoyen confronté à une baisse de revenus ou à un accident de la vie. Les commissions de surendettement commencent à s'interroger sur la pertinence de présenter des plans dans des dossiers qui relèvent davantage de la précarité que de l'incapacité à gérer un budget familial.

Cette situation va s'amplifier dans les mois à venir. Il s'agit dans ce contexte non pas d'empêcher le citoyen de consommer ce qui le stigmatiserait davantage, mais de favoriser une véritable capacité à effectuer des choix de consommation qui sont aussi des choix de vie, nécessitant aujourd'hui de sortir des dispositifs de gestion de la précarité pour engager une politique sociale durable.

Tous les acteurs institutionnels sont concernés ! L'Etat en premier lieu au titre de la cohésion sociale et de la solidarité nationale, mais aussi la région, le Département, et les collectivités locales. Certes, des actions existent, disparates et ponctuelles, alors qu'un tel sujet exige un plan d'action à l'échelle régionale capable de mobiliser de véritables moyens d'actions !

Il faut envisager un plan Marschall de la Cohésion Sociale.

De la surconsommation au surendettement: une responsabilité partagée

Considérant que le moteur de l'activité économique vise à subvenir aux besoins physiques des êtres humains, force est de constater que le passage d'une économie de marché à une société de marché a pour conséquences de développer des pratiques et des stratégies économiques de plus en plus sophistiquées incompréhensibles pour la majorité des citoyens.

Chaque jour, la commercialisation publicitaire à outrance propose donc des solutions financières pour combler des besoins dérisoires et vise les comportements économiques de la famille et qu'importe leur impact sociétal ou environnemental.

L'approche des segmentations sociologiques des consommateurs est de plus en plus fine et permet de bien connaître leur profil et leur psychologie.

De l'octroi facile de crédits bancaires à l'illusion du bonheur à crédit, il n'y a qu'un pas, qui peut se transformer en cauchemar pour tous ceux et celles qui n'ont plus la capacité économique et quelle qu'en soit la raison, de consommer.

L'ignorance des droits de nos concitoyens ne peut se mesurer au labyrinthe de plus en plus sophistiqué et opaque qui leur est proposé à travers les offres consuméristes.

Dans ce cas, pour autant peut-on considérer que les choix de consommateurs induits par une société qui prône l'abondance, les engagent seuls ?

Cette consommation effrénée se retrouve de la même manière dans la gestion de nos ressources naturelles, ou de l'énergie.

Il ne faudrait pas que la protection de l'environnement et du développement durable viennent masquer les outrances sociales et économiques !

Il y a de fait une responsabilité partagée entre l'Etat, les collectivités territoriales, garants de la cohésion sociale, les consommateurs, les organismes bancaires et sociétés financières et tous les acteurs économiques pour en gérer à la fois la cause et les effets.

Personne ne pourra dire aux générations futures qu'il ne savait pas !

LA Responsabilité Sociale des Entreprises Une opportunité pour agir

)

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) est un concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec les parties prenantes sur une base volontaire.

J'évoquerai de ce point de vue et compte-tenu de la globalité des problèmes à résoudre, de responsabilité SOCIETALE. Elle a été en effet, à l'ordre du jour du Sommet de la Terre à Johannesburg en 2002 avec pour philosophie « agir local, penser global ».

Elle participe à ce titre à la prise en compte de l'impact social, économique et environnemental de son activité, elle ne peut donc se réduire à sa partie sociale. Elle suppose pour une Banque de définir une nouvelle stratégie fondées sur quatre critères :

- environnementaux
- sociaux
- économiques
- et de gouvernance.

L'investissement socialement responsable dans la RSE est aussi un moyen non négligeable de promouvoir l'entreprise.

Ainsi de nouveaux produits bancaires plus vertueux sont proposés pour préserver l'environnement ou l'emploi en marge de la logique spéculative débridée et sans règles qui sont parfois et paradoxalement engagées par les mêmes banques ou leurs filiales.

Le micro crédit social en est l'exemple le plus récent. Des initiatives existent donc, mais elles restent cantonnées soit dans la sphère environnementale, caritative ou humanitaire sans véritablement s'engager dans l'accompagnement durable des personnes.

Il va sans dire que l'on pourrait attendre de l'Etat que dans les mêmes conditions qu'il soutient les dérives financières des Banques au détriment des contribuables, il légifère pour mettre en œuvre un dispositif destiné à financer la prévention du surendettement première conséquence sociale de la récession économique auquel il faudra faire face, par la participation effective des acteurs économiques au titre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Il n'y a pas de développement durable sans participation réelle des acteurs économiques à la lutte contre la précarité sociale .

Réintroduire du sens

Il ne saurait y avoir d'égalité républicaine citoyenne et solidaire sans la mobilisation effective de tous les pourvoyeurs de crédits à la consommation .

De même, il ne saurait y avoir de véritables possibilités d'actions sans l'engagement de l'Etat aux côtés des collectivités territoriales et de la société civile pour en garantir les moyens.

Les initiatives prises jusqu'à ce jour facilitent la possibilité aux acteurs économiques de développer des logiques financières reléguant la solidarité à des logiques de réparation sociale.

L'exemple du micro-crédit social en cours d'expérimentation qui incite le secteur bancaire à s'y engager ne remédie pas pour autant aux pratiques discriminantes dans l'exclusion des droits bancaires des personnes non solvables, et ne s'attaque pas à de véritables changements des pratiques discriminantes dans l'accès aux droits bancaires des personnes.

Cette situation continue de développer la fracture sociale déjà existante.

De même , à force de chercher l'argent là où il est, les collectivités locales en perdent leur âme...pour quelle éthique et avec quelle vision philosophique du développement humain ?

Seul l'Etat a la légitimité d'impulser les modifications nécessaires pour réintroduire les principes de l'égalité républicaine pour les citoyens confrontés aux accidents de la vie, et réguler les articulations nécessaires favorisant l'implication de tous les acteurs économiques et partenaires sociaux confrontés au développement de la précarité sociale en France.

La mise en place éventuelle d'un fichier positif comme élément de réponse aux abus bancaires ne ferait que renforcer la logique financière au détriment de la cohésion sociale, sans véritablement résoudre le problème.

Les banques ont déjà des systèmes de fichage bien rôdés et il suffirait de demander les trois derniers extraits de compte bancaire avant d'accorder un crédit pour connaître la réalité budgétaire d'un demandeur. Une simple mesure de bon sens.

L'argent roi est une idéologie à part entière.

Quel rôle des Collectivités locales ?

Les Collectivités territoriales sont confrontées par leurs compétences et par les transferts de l'Etat à la gestion d'un aménagement durable des Territoires.

Le vivre ensemble en pleine crise financière dans un contexte de récession exceptionnellement grave nous met directement en responsabilité et ne peut plus être relégué à des dispositifs de réparation sociale, car la précarité sociale et environnementale constituent les deux faces d'une même réalité.

C'est pourquoi la période de récession qui s'annonce doit être traitée de la même manière que lors d'une catastrophe naturelle.

Des mesures d'urgence doivent être prises.

Il est urgent de faire de la lutte contre l'exclusion sociale par la précarité financière et le surendettement une priorité et rassembler dans cet objectif toutes les synergies locales et pourquoi pas toutes les collectivités locales ?

Quelques pistes d'actions..

Organiser les Assises Régionales de la cohésion sociale pour construire avec les partenaires sociaux compétents, les associations et les acteurs économiques des réponses adaptées aux besoins des habitants.

Initier la création d'un fonds de cohésion sociale associant les acteurs économiques pour accompagner dès à présent les personnes en situation de précarité financière dans le respect de leur citoyenneté.

Il nous faut apporter **VITE** des réponses à nos concitoyens qui vont être de plus en plus nombreux à souffrir de la dégradation de la situation économique.

TOUTES LES INITIATIVES SERONT LES BIENVENUES....

Astrid SCHARLY
Vice –Présidente LMCU
Déléguée au développement durable

ascharly@cudl-lille.fr

